

# **Poste: ELECTRICIEN**

**CDD**

## **FINALITE DU POSTE**

Entretien et maintien de façon constante l'état d'exploitation des bâtiments communaux. Réalise, divers travaux d'entretien ou d'installations dans sa spécialité. Vérifie leur bonne exécution.

## **PLACE DANS L'ORGANISATION**

Rattaché au Pôle Aménagement de la Ville et Batiments, Direction Maintenance et Performance Bâtimentaire, assure ses fonctions au sein des ateliers municipaux (CTM) dans la spécialité d'électricien. Peut être en contact avec un public ciblé (Directeurs d'établissements scolaires, associations) En contact fréquent avec les services du Pôle Aménagement de la Ville et Batiments de la mairie.

Il est sous la responsabilité du Directeur de la Maintenance, du responsable du CTM et du responsable du service Electricité

## **ACTIVITES DU POSTE**

- Contrôle du respect des règles de sécurité dans le travail ainsi que le port des EPI.
- Évaluer les temps de travail
- Définir les besoins en matériel à la réalisation de travaux.
- Réalise les travaux de dépannage, d'installations
- Contrôler le respect des règles de sécurité et veiller au respect de la sécurité et de l'hygiène sur les chantiers
- Rendre compte d'une situation
- Utiliser un micro-ordinateur dans le cadre de la GMAO et les différentes saisies du travail.
- Gérer un stock (Véhicule et ateliers).
- Relation constante avec l'agent de maîtrise et les conducteurs de travaux
- Astreinte de service le week-end à tour de rôle.
- Rendre compte à la hiérarchie. .
- Diagnostiquer la limite au-delà de laquelle l'appel à un spécialiste est indispensable.
- Lire et comprendre un plan, un schéma
- Savoir coordonner son intervention avec d'autres corps de métiers.
- Appliquer les règles de sécurité.
- Prise d'initiative en cas d'intervention urgente. .
- Exécution de petits travaux d'installations
- Soudure à l'arc, semi-automatique sur différents ouvrages. .
- Saisie les différents informations sur le travail qu'il fournit avec l'outil informatique. .
- Veille à la propreté du service par le nettoyage de l'outil de travail. .
- Approvisionne son véhicule. De travail. .
- Participe à la mise en sécurité des biens et des personnes dans l'exercice de sa profession.

### **MISSIONS PRINCIPALES :**

Réaliser des travaux d'installation et de mise en service des équipements électriques dans un ERP selon les règles de sécurité Câblage et raccordement d'installation Courant Fort et Courant Faible (Poste Haute Tension, local informatique, vidéosurveillance, sécurité incendie, appel malade, etc...) Réalisation de dépannage et maintenance des systèmes électriques existants

### **MISSIONS PERMANENTES :**

Positionner, équiper et raccorder une armoire électrique Câblage complet d'installation électrique dans un bâtiment tertiaire Pose de luminaires intérieurs et extérieurs Pose de goulotte, câble, prise de courant. Mettre sous tension une installation électrique HT et BT en toute sécurité Contrôle des installations électriques Fixer et raccorder des éléments TBT et BT. Consigner une installation

## **COMPETENCES REQUISSES POUR EXERCER LE POSTE**

- Autonomie dans l'organisation du travail.
- Missions définies et évaluées par l'agent de Maîtrise.
- Garant de la bonne maintenance et du maintien en conformité et sécurité des installations mises à disposition des utilisateurs, (bâtiments et équipements immobiliers divers) et du bon achèvement des travaux effectués
- Déetecter les dysfonctionnements dans un bâtiment.
- Informer l'agent de Maîtrise et les différents responsables des contraintes techniques inhérentes à certains choix.
- Définir les besoins en matériel à la réalisation des dépannages ou des travaux.
- Lire et comprendre une notice d'entretien ou une fiche technique de produit.
- Nettoyer et entretenir les outils et équipement mis à disposition.
- Gérer un stock (Contrôle de l'approvisionnement en matériel et produits de son véhicule atelier).
- Avoir des connaissances en informatique
- Connaitre les normes en vigueurs de la profession.
- Connaître les techniques de fonctionnement des différents types d'outillages et matériel de la profession.
- Connaissance en technologie et pratique de son métier.

### **Les « Savoirs » :**

Réglementation et normes françaises en vigueur Réaliser une intervention nécessitant une habilitation Lecture de plans et de schémas

### **Les -« Savoir Faire » :**

Application de la législation en vigueur Règles et consignes de sécurité Savoir rendre compte d'une problématique Utilisation d'appareils de mesure électrique (multimètre...) Calculer et définir les puissances, grandeurs, contraintes physiques de composants électriques, sous-ensembles, ensembles Savoir réaliser un métré, sélection des matériels pour réalisation d'une installation complète Savoir réaliser un diagnostique

### **Qualifications**

QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES REQUISES : BEP.CAP Electricien Bac professionnel Electricité  
Habilitations Electriques BR H1 HE B1V ET B2V CACES nacelle

## **CONDITIONS D'EXERCICE**

- Horaires réguliers avec dépassement occasionnels..
- Contact avec un public ciblé (Directeur d'école, personnels scolaires et associatifs).
- Reçoit des services inermes de la mairie.
- PC relié en réseau.
- Logiciel de bureautiques traditionnelles.
- Logiciel spécifique GMAO, sur le suivi des travaux du service.
- Véhicule aménagé en ateliers
- Appareil radio au quotidien.
- Téléphone portable de service pour les astreintes.
- Permis de conduire B nécessaire..
- Habilitation électrique en B0 et H0 pour les astreintes (Personnel non électricien).
- Formation sur l'utilisation et la sécurité de la mise en place des échafaudages.
- Formation sur les points chauds.
- Titulaire du CACES